

## RÈGLEMENT - APPEL À CANDIDATURES 2022

La couveuse Anabase est une association de loi 1907 créée en 2009 qui a vocation d'accompagner les porteurs de projet qui sont à la recherche d'une autonomie économique, de se préparer et de tester la validité de leur projet avant de procéder à la création de leur entreprise.

La Couveuse Anabase accueille de nombreux porteurs d'idées et de projets, qui, les uns comme les autres, exigent une durée d'accompagnement plus ou moins longue selon la complexité des projets et la capacité du créateur.

### La création d'une couveuse d'entreprises répond à trois objectifs :

- Permettre à des porteurs de projet, de tester, dans des conditions réelles, l'entreprise qu'ils veulent créer.
- Aboutir à leur appropriation des différents aspects du métier de chef d'entreprise.
- Améliorer la qualité des projets de création, notamment dans le cas de projets présentant un caractère atypique ou novateur qui impose une vérification plus détaillée des conditions optimales de démarrage. Cette étape d'avant création est particulièrement utile pour accroître le taux de survie des nouvelles entreprises.

La finalité principale de la couveuse d'entreprises est de conduire le porteur de projet jusqu'à l'acte constitutif d'une création viable.

### Ce que vous apporte la Couveuse Anabase

L'offre de la couveuse, permet au porteur de projet d'être accompagné dans la mise en place de son projet de démarrage d'activité, d'être suivi sur le plan stratégique, juridique et comptable. C'est un accompagnement adapté et réalisé sur-mesure selon les besoins du couvé qui bénéficie des conseils, de l'équipe Anabase, d'experts ainsi que du réseau de partenaire établi.

Pour une durée de 12 mois, renouvelable 2 fois, c'est un contrat CAPE qui est signé entre la couveuse et le couvé. Ce contrat ne présente pas de lien de subordination et ne comporte pas de préavis si un départ de la couveuse est souhaité. Le contrat CAPE permet le maintien de sa situation sociale et des droits auxquels il peut prétendre.

### A ce titre, le couvé bénéficie :

- Un accompagnement personnalisé avec un.e professionnel.le de l'accompagnement entrepreneurial
- D'un accès aux outils de gestion et outil comptable permettant l'émission de devis, factures et suivis de l'activité
- Un service bancaire
- Le prêt d'un numéro SIRET
- L'accès à l'assurance responsabilité professionnelle
- L'intégration à une communauté d'entrepreneurs
- La possibilité de participer à des clubs d'entreprises
- Des journées « Booster »
- Des prestations de co-développement
- Des formations et des ateliers collectifs pour formaliser et consolider le projet

## Les étapes de la sélection des projets

- Prendre connaissance du règlement intérieur
- Idéalement, pouvoir participer à une réunion d'informations collectives ou avoir pu échanger avec un membre de l'équipe
- Dépôt du dossier de candidature par voie électronique [contact@mie-bordeaux.org](mailto:contact@mie-bordeaux.org) avant 04 septembre 2022 à minuit
- Être disponible aux dates du 15-19 et 22 septembre après-midi pour présenter votre projet devant le comité Anabase ainsi qu'un temps d'échange questions/réponses

L'intégration au sein de la promotion « Formateur » démarre avec des journées de lancement, du 03 octobre après-midi au 06 octobre inclus.

## Les critères de sélection des projets :

- Être disponible du 03 au 06 octobre
- Être consultant et/ou Formateur
- L'envie d'entreprendre
- Disponibilité (si contrat de travail, mi-temps maximum accepté) pour avancer sur le projet
- L'envie d'être accompagné par la couveuse ANABASE

## Les partenaires de la Couveruse ANABASE :

La région Nouvelle-aquitaine, la ville de Bordeaux ainsi que Bordeaux Métropole soutiennent le projet de développement entrepreneurial de la couveuse Anabase.

